

# Avant-propos

*En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec la volonté de s'appuyer dans chaque territoire sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proche de la précarité.*

*Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'aider les décideurs, le ministère des solidarités s'est associé à l'Insee pour la publication dans chaque région d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des contractualisations portant sur la lutte contre la pauvreté entre l'État, la Collectivité de Corse et le cas échéant d'autres collectivités publiques, des organismes de sécurité sociale et associations : le pacte territorial des solidarités.*

*Plusieurs caractéristiques inédites les rendent particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques de pauvreté et pour la mise en place d'actions partenariales entre tous les organismes qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionales, départementales et également locales au niveau des EPCI, permettant un maillage fin dans l'analyse et la construction des modalités d'intervention. Par ailleurs, afin de mieux comprendre les multiples problématiques qui touchent les personnes, une analyse novatrice autour de six profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale des différents facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés de ces publics : insertion professionnelle, mobilité, logement, accès aux soins et aux services, formation, offre de garde d'enfants, etc.*

*Cette approche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des Solidarités qui se développe autour de quatre axes prioritaires que sont la prévention et lutte contre les inégalités dès l'enfance, l'amplification de la politique d'accès à l'emploi pour tous, la lutte contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits et enfin la construction d'une transition écologique solidaire.*

*En Corse, malgré les transferts massifs de ressources de l'Etat au cours des dernières décennies qui ont réduit l'écart à la moyenne nationale de niveau de vie, le taux de pauvreté monétaire reste élevé, en lien notamment avec une structure productive qui reste limitée.*

*La pauvreté est souvent plus diffuse que sur le continent avec moins d'habitants vivant en quartiers prioritaires mais plus de familles monoparentales, de femmes non qualifiées et de personnes retraitées touchées par la pauvreté qui n'épargne pas les territoires ruraux.*

**Le Préfet de la région Corse**

M. Amaury de Saint-Quentin

**La Directrice régionale de l'Insee  
Corse**

Mme Véronique DAUDIN